

M A D E M O I S E L L E L O U I S E E T L ' A V I A T E U R A L L I É

Dossier d'accompagnement pédagogique

Opéra de Gaël Lépingle et Julien Joubert

Partenariat avec l'Académie musicale de Villecroze
et La Musique de Léonie

Julien Joubert n'hésite pas à qualifier d'opéras les œuvres qu'il compose pour les enfants. C'est dire tout le sérieux avec lequel il les considère. Mais de quel genre de musique s'agit-il ? Quel langage utilise-t-il, quel style ? « Je crois que Julien Joubert apporte une réponse simple : parler le langage de la rue. En prenant la « variété » comme point de départ, en construisant à partir de repères simples un tissu polyphonique et rythmique de plus en plus complexe, [il] emmène le public à un ensemble riche avec plusieurs niveaux de compréhension » expliquait Toni Ramon, directeur musical de la maîtrise de Radio France, disparu en 2007.

Commande de l'Académie musicale de Villecroze, l'opéra *Mademoiselle Louise et l'Aviateur allié* a été composé au cours de l'été 2014 sur un texte de Gaël Lépingle. Comment ces deux complices, le compositeur et le librettiste, qui ont déjà créé ensemble plus d'une vingtaine d'opéras pour enfants, allaient-ils aborder un sujet lié à la résistance dans une œuvre vocale destinée à de jeunes interprètes de 9 à 12 ans ?

La stratégie adoptée a été tout d'abord de faire jouer aux enfants des personnages d'élèves. Ceci, aussi bien pour le réalisme du spectacle que pour permettre aux jeunes artistes de tenir un rôle qui leur parle vraiment. Il leur incombe, aux côtés de *Mademoiselle Louise*, leur institutrice, de trancher la question centrale de l'opéra, celle de la solidarité et de l'engagement. Le rôle de cette dernière, uniquement parlé, peut être tenu par un professeur des écoles, une mère d'élève ou une intervenante. Quant à l'aviateur dont on parle tout le temps, il n'apparaît jamais sur scène.

L'histoire se passe dans un pensionnat, bien que l'on ne connaisse pas de cas d'aviateurs qui y aient jamais été cachés. Pour le reste, tout est véridique : la chaîne de solidarité des réseaux de la Résistance, les proches, prisonniers en Allemagne, les messages de Radio Londres et aussi, malheureusement, les dénonciations. C'est ce que rappelle le prologue que Gaël Lépingle propose de lire avant les représentations ou de faire figurer dans un programme de salle :

« Cette œuvre est tirée d'une histoire vraie : l'évacuation d'aviateurs alliés parachutés au-dessus de Montdidier, dans la Somme, le 8 février 1944. L'institutrice est un personnage inspiré par différentes personnes réelles, des figures de la Résistance connues, telles Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle, ou moins connues, telles Claire Girard et Louise Macault. [...] C'est à leur sens moral et à leur courage que cette œuvre souhaite rendre hommage. »

Une dizaine de chants, certains sérieux, d'autres très drôles, suffisent pour faire toucher du doigt la profondeur de cet épisode. Chanter cet opéra avec des élèves permet de les accompagner dans un apprentissage de la voix et de la scène. Il s'agit aussi de les aider à appréhender des exemples de solidarité et d'engagement et d'éveiller leur curiosité pour cette période complexe de notre histoire.

CONTEXTE DE CRÉATION

Mademoiselle Louise et l'Aviateur allié s'inscrit dans la perspective des célébrations qui accompagneront le 70^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'entrée au Panthéon de Germaine Tillion, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Jean Zay et Pierre Brossolette, le 27 mai 2015, en sera un des événements marquants. L'œuvre a été dédiée par le compositeur à Anise Postel-Vinay, membre de la Résistance et « camarade de paillasse » de Germaine Tillion au camp de concentration de Ravensbrück.

Au-delà de cette année commémorative, grâce à un partenariat mis en place avec l'Académie musicale de Villecroze, commanditaire de l'œuvre, et La Musique de Léonie, éditeur de Julien Joubert, l'opéra figurera durablement parmi les répertoires proposés aux écoles sur Musique Prim.

LE LIBRETTISTE

Gaël Lépingle est réalisateur de documentaires et metteur en scène. Il a écrit le livret de nombreux opéras mis en musique par Julien Joubert (*Le Secret d'Éva L.*, *La Reine des glaces*, *Un Renard de roman*, *L'Atelier du Nouveau Monde*) ou Alexandros Markeas (*Orphée aux animaux*).

Ses documentaires sont régulièrement projetés lors des festivals de courts-métrages. Son film *Julien* a reçu le prix de la compétition française au Festival international du film documentaire de Marseille en 2010. Il termine actuellement *La Nuit tombée*, fiction chantée, écrite avec Julien Joubert.

LE COMPOSITEUR

Julien Joubert est né en 1973. Après des études instrumentales (violoncelle et piano), c'est essentiellement avec le piano et le chant qu'il exerce aujourd'hui son activité d'interprète. Il enseigne également au conservatoire d'Orléans.

Sa production musicale comprend musique instrumentale et vocale, comédies musicales (écrites avec Gaël Lépingle), musique symphonique et une soixantaine d'opéras pour enfants, dont plusieurs créés et enregistrés par la maîtrise de Radio France. Directeur musical de La Musique de Léonie, Julien Joubert s'est spécialisé dans la coordination de spectacles musicaux et mène régulièrement des sessions de formation à destination des enseignants, professeurs de conservatoires ou musiciens intervenants dans les écoles.

L'OPÉRA FACE À L'HISTOIRE

Par Pierrick Tarin, professeur d'histoire à l'ESPE de l'académie d'Amiens, université de Picardie Jules-Verne.

LES PERSONNAGES

Le personnage de Louise est un personnage fictif. Il doit cependant beaucoup, comme l'aviateur, son frère, les élèves, les résistants, à des personnages historiques bien réels. On trouvera dans cette partie une présentation des différentes figures historiques qui inspirent les personnages de *Mademoiselle Louise et l'Aviateur allié* ; réponses à la curiosité historique des élèves...

L'évocation de l'aviateur américain, dont le personnage est fortement inspiré de l'histoire vraie de Robert O. Lorenzi, ainsi que la présentation de la longue chaîne de solidarité qui lui permettra d'échapper aux poursuites allemandes, doivent beaucoup au travail de recherche de Dominique Lecomte (*Tail End Charlie*, 2011). Qu'il en soit remercié ici.

N.B. : Les mots avec un astérisque renvoient aux notions clés du glossaire.

L'INSTITUTRICE (MADEMOISELLE LOUISE)

Le personnage de Louise est inspiré de ces très nombreux instituteurs et institutrices hostiles au gouvernement de Vichy*, à sa « révolution nationale », à ses valeurs morales et à sa réforme éducative.

On peut prêter à Louise une conscience aiguë de son rôle social. Son dévouement auprès de ses élèves fait partie intégrante de sa morale professionnelle. Morale partagée, véhiculée par le fameux Code Soleil. Dévouement qui peut être perçu comme une évidence collective.

On peut imaginer que Louise, comme le plus grand nombre des enseignants du primaire à cette époque, a dû dissimuler son opinion derrière une attitude neutre dans le souci de se préserver d'une éventuelle arrestation et de rester auprès de ses élèves, de les protéger des affres de la guerre, de l'occupation et des pénuries. Comme chez d'autres, on peut également imaginer que son « désaccord » avec le régime de la collaboration* a pu se prolonger en dehors des heures de classe, notamment par l'écoute de Radio Londres*).

Durant cette période noire, sans doute Louise partage-t-elle avec le plus grand nombre des instituteurs un engagement dans les œuvres sociales, dans les cantines scolaires, les colonies de vacances, les garderies. Comme d'autres instituteurs qui ont pu sauver des enfants juifs, en les cachant dans leur école ou sauver des aviateurs anglais en perdition, Louise s'expose au risque d'une arrestation et de la déportation* en contribuant à sauver un aviateur américain.

Le Code Soleil : Il participa de 1923 aux années 1970 à la formation de plusieurs générations d'instituteurs. Inventaire des devoirs et des droits des enseignants (et recueil de textes législatifs), il constitua longtemps le traité de morale professionnelle de l'instituteur. Le Code Soleil lui rappelle en effet qu'il n'est pas un fonctionnaire comme les autres, qu'il est l'incarnation idéale de la République : « Le jeune maître vient de sortir de l'école normale. Quelle va être son attitude, quels seront ses sentiments lors de la prise de possession de son premier poste ? Bien souvent ce sera une déception. On débute dans un petit poste, un trou perdu dans la campagne : vilain pays, gens frustes, enfants désagréables. [...] Nous voudrions ramener tout de suite le débutant à une plus exacte compréhension de sa mission [...]. Il faut qu'il se convainque dès le premier jour de la grandeur de son rôle. Eh oui ce n'est que cela, un humble village et quelques enfants querelleurs. **Tout de même, c'est un coin de France qu'on lui confie ! Il va en être l'éducateur, le moralisateur, le philosophe. Ces enfants d'aspect ingrat, il lui appartient d'en faire des hommes...** » (Extraits du Code.)

Pour aller plus loin

Juliette Fontaine, « *Les « hussards » dans les années noires : Formes et fondements de la mobilisation des instituteurs sous Vichy* », Congrès AFSP, Paris, 2013 [en ligne].

LES ÉLÈVES

Les élèves sont d'abord des enfants qui continuent à jouer et à aller à l'école pendant la Seconde Guerre mondiale. Cependant, comme les adultes, ces enfants vivent bien souvent dans la peur et, tout particulièrement dans ce début d'année 1944, la nuit, dans la hantise des alertes. Les sirènes retentissent quand les bombardiers survolent la ville, annonçant une descente aux abris. Confrontés à la peur et à la pénurie, les plus jeunes sont particulièrement rationnés. Les enfants n'ignorant rien des réalités de la guerre.

À l'école, les élèves doivent travailler, tout comme le maître, sous le regard, le contrôle pourrait-on dire, du chef de l'État, le maréchal Pétain. Sa photographie est accrochée en bonne place, elle s'est substituée à la représentation de Marianne. Mise en scène qui vise à souligner la hiérarchie nouvelle, avec au sommet, le chef.

Chaque matin, sous le portrait du Maréchal, les élèves doivent chanter en cœur l'hymne du nouveau régime : *Maréchal, nous voilà !* : « Maréchal nous voilà ! Devant toi le sauveur de la France, Nous jurons, nous tes gars, De servir et de suivre tes pas. Maréchal, nous voilà ! Tu nous as redonné l'espérance. La Patrie renaîtra ! Maréchal, maréchal, nous voilà ! (refrain) ». Le chant, directement inspiré du catéchisme, est destiné à être appris par cœur et affirme le caractère messianique du chef (« Devant toi, le sauveur de la France... »). Il rappelle au quotidien le lien personnel qui unit chaque écolier au chef de l'État français* par une promesse : « Nous jurons, nous tes gars, de servir et de suivre tes pas. » La chorale, sur un rythme de marche, sert à l'embrigadement des jeunes esprits !

Durant cette période, les fondements de l'école républicaine sont donc attaqués. Une réforme profonde de l'enseignement et du travail de l'élève est promue : « simplification » des programmes disciplinaires, « promotion des travaux manuels » (aux filles la couture, aux garçons les travaux des champs), promotion des activités sportives de plein air pour rendre à la jeunesse « santé, courage, discipline », refonte du programme d'instruction civique et morale (autour des notions nouvelles « Travail, Famille, Patrie »). Les instituteurs sont jugés « mal pensants », « laïcards », responsables de la défaite. Ils voient leur autorité remise en cause. Ils sont donc surveillés, voire punis, dégradés.

Cependant, la « révolution » scolaire que Vichy* chercha à imposer se heurta à une forte résistance et ne donna pas les résultats escomptés : résistance des instituteurs à la propagande du régime, résistance des parents, résistance des écoliers eux-mêmes dont l'expérience vécue était en profond décalage avec cette entreprise de « régénération de la jeunesse ».

Pour aller plus loin

TDC, n° 986, « L'école en France », *Dossier pédagogique 2 : L'école sous Vichy, p. 38-45.*

LE PRISONNIER DE GUERRE (RENÉ, LE FRÈRE DE LOUISE)

« Mon René, mon petit frère, mon petit soldat. » Le personnage de René, frère de Louise, est inspiré de ces très nombreux soldats français – plus de 1 850 000 – qui furent faits prisonniers durant les mois de mai/juin 1940 par les Allemands. Transférés dans des camps de travail dès l'été 1940, ces hommes resteront absents près de cinq ans.

La captivité de « quarante » a une dimension historique et sociale immense par le nombre exceptionnellement élevé de captifs, par sa durée, par le traumatisme individuel de ces hommes souvent mariés et pères de famille. C'est un pan entier de la société française – constitué d'hommes qui pour la plupart avaient entre 20 et 40 ans – qui « disparaît », mis en captivité. Un « phénomène » qui concerne donc un très grand nombre de familles françaises.

Les prisonniers de guerre représentèrent pour les Allemands une main-d'œuvre à exploiter : dès leur arrivée au camp, ils sont répartis dans des *kommandos* (dont plus de la moitié dans un travail à la ferme mais aussi dans les mines et les industries). Ces hommes qui « doivent être nourris, logés et traités de façon à obtenir d'eux le rendement maximum avec le minimum de frais » opposent le plus souvent leur force d'inertie. Un « travail calculé pour être le plus lent et le plus inefficace possible ».

Beaucoup chercheront à s'évader (70 000 évasions réussies de 1941 à 1944), beaucoup échoueront et, en représailles, perdront leur statut de prisonniers de guerre, tomberont sous la responsabilité de la Gestapo* ou seront envoyés dans des camps spéciaux où ils subiront brimades, brutalité et sous-alimentation.

Les derniers moments de captivité seront particulièrement durs. Ils seront déplacés, subissant les bombardements alliés (à partir de 1943), utilisés pour la défense passive, privés des abris réservés aux civils dans les grandes villes. C'est au total 910 000 prisonniers de guerre qui pourront être rapatriés à la fin de l'été 1945.

La **convention de Genève** « relative au traitement des prisonniers de guerre » (1929) fixe le statut du prisonnier de guerre et règle en détail les conditions dans lesquelles doivent être effectués la capture et l'évacuation des prisonniers, l'organisation des camps, la nourriture et l'habillement des prisonniers, les mesures d'hygiène, l'exercice de la religion, les distractions intellectuelles et sportives, la discipline intérieure des camps [...], le travail des prisonniers [...], les sanctions pénales à l'égard des prisonniers de guerre et les poursuites judiciaires et le rapatriement des prisonniers de guerre. L'article 88 de la Convention reconnaît au CICR (Comité international de la Croix-Rouge) une compétence générale en ce qui concerne le contrôle de son application. C'est sur la base de cet article que le CICR enverra ses délégués visiter les camps de prisonniers de guerre.

La Convention ne sera pas toujours respectée, loin s'en faut. Et tout particulièrement en 1944-1945.

« La tête rasée comme des bagnards, photographiés, transformés en matricules, nous n'allions plus être que de la chair à produire, des muscles au service de l'entreprise nazie. » P.G. Jean Mineur-Stalag VII-A, cité par Y. Durand, *La Captivité. Histoire des prisonniers de guerre français 1939-1945*, Paris, FNCPG, 1982, p. 111.

Pour aller plus loin

Évelyne Gayme, *Les Prisonniers de guerre français. Enjeux militaires et stratégiques (1914-1918 et 1940-1945)*, Paris, Economica, 2010.

L'AVIATEUR AMÉRICAIN (FABRIZI)

Le personnage de l'aviateur Fabrizi est inspiré de l'histoire vraie de Robert O. Lorenzi, jeune pilote américain qui effectua le 8 février 1944 sa première mission de combat au-dessus de l'Allemagne et fut abattu à son retour.

Robert O. Lorenzi, né en 1922 à Spokane (État de Washington, USA), s'engagea dans l'Army Air Force* à 20 ans. Il reçut son brevet de pilote huit mois plus tard avec le grade de second lieutenant. En juillet 1943, il débuta sa formation sur un bombardier B-17*, reçut son équipage (dont Edward J. Sweeney le mécanicien, Robert L. Costello le copilote et Paul R. Packer le navigateur) et fut affecté au 452^e groupe de bombardement.

Le 5 janvier 1944, il quitta le sol américain, atterrit le 6 janvier en Écosse et rejoignit sa base d'affectation en Angleterre le 10. Il effectua alors quotidiennement des exercices de vol avant de recevoir son premier ordre de mission le matin du mardi 8 février 1944. Objectif : la gare de triage de Francfort-sur-le-Main en Allemagne.

Dans la formation de combat, Lorenzi reçut la place la plus vulnérable : *Tail End Charlie*, expression qui désigne, dans l'argot de la Seconde Guerre mondiale, le dernier avion dans une formation.

Les aviateurs furent équipés (un harnais de parachute, un kit d'évasion en cas d'abandon...), ils gagnèrent la piste et, à 7 h 30, s'envolèrent en direction de la Manche et de leur cible.

À 10 h 30, le 452^e groupe franchit la côte française à la verticale du Tréport. Les escadres de tête furent alors attaquées, deux forteresses volantes* abattues et l'avion-leader dû abandonner la mission, occasionnant une certaine confusion.

À 11 h 30, les appareils arrivèrent au début de la phase de bombardement. Ils essayèrent d'importants tirs de barrage, poursuivirent au milieu des explosions et larguèrent leurs premières bombes au-dessus des nuages. Treize bombardiers n'allaient pas rentrer dont celui de Lorenzi.

Isolé, atteint par la Flak*, devenu trop lent, l'avion de Lorenzi devint la cible des appareils de chasse allemands. L'appareil fut touché à plusieurs reprises. Un membre d'équipage fut tué, d'autres blessés. Lorenzi tenta d'échapper à ses poursuivants. Il subit une nouvelle attaque, essuya de nouveaux tirs de batteries et fut blessé par un éclat d'obus. Le feu prit sur le côté droit de l'appareil et Lorenzi donna l'ordre d'abandonner l'appareil : les membres d'équipage sautèrent tandis que le second lieutenant maintenait encore l'avion en ligne de vol. Resté seul à bord, Lorenzi se glissa alors hors de son siège et sauta à son tour, tête la première. Son parachute s'ouvrit, il vit plus loin deux parachutes au sol et un troisième sur le point d'atterrir. Il toucha enfin le sol, coupa les suspentes du parachute. Il était sauf, en territoire occupé par l'ennemi.

L'appareil continua un moment son vol puis perdit une aile et alla s'écraser dans un champ. Des soldats allemands arrivèrent rapidement sur les lieux.

Dans le même temps, des Français accoururent à travers champs pour prêter secours à Robert O. Lorenzi et, plus loin, à Edward J. Sweeney, Robert L. Costello et Paul R. Packer.

Après la guerre, le pilote R. O. Lorenzi écrivit :

"I do not have words to express my thanks and gratitude to the French Resistance. They placed their lives and the lives of their families in grave danger to house, feed, hide and move us about."

« Je n'ai pas de mots pour exprimer mes remerciements et ma gratitude envers la Résistance française. Ils ont placé leurs vies et les vies de leurs familles en grand danger pour nous héberger, nous nourrir, nous cacher et nous déplacer. »

Pour aller plus loin

Dominique Lecomte, « *Tail End Charlie* » 8 février 1944 - *Fin de mission dans le ciel de Montdidier*, septembre 2011.

LE RÉSISTANT

Le voisin (qui achemine le pilote à l'école), le docteur (qui vient le soigner), le boulanger (qui le cache un soir, avant son départ), le cordonnier et, bien sûr, l'institutrice Louise, constituent la longue chaîne de solidarité qui permettra à l'aviateur Fabrizi d'échapper aux poursuites allemandes. Ils ne sont pas *dans* mais *avec* la Résistance, qui ne peut exister sans eux. Le convoyeur, les réseaux de la Résistance* feront ensuite traverser la France à l'aviateur Fabrizi jusqu'à la plage de Plouha où, de nuit, il embarquera vers Londres. Les uns et les autres incarnent les différentes figures de la Résistance.

Ces personnages sont inspirés de l'histoire vraie de l'aviateur Lorenzi (partie précédente « L'aviateur américain ») qui réussit à échapper à l'occupant allemand – avec trois des dix membres de son équipage (cinq furent faits prisonniers, un fut tué). Ceci grâce au concours de la population locale et de la Résistance.

Ceux qui ont sauvé Lorenzi se nomment : Lucienne Mortier et sa cousine Charlotte, elles aidèrent l'aviateur à se relever et l'accompagnèrent jusqu'au village ; Gabriel Mortier cacha Lorenzi et appela à son chevet le Dr De Léaucourt ; Claire Girard « parlait un peu anglais et qui était perçue comme une femme devant connaître les moyens de faire évacuer le pilote »¹ ; Jacques de Baynast accueillit Costello et Packer dans son château de la Borde ; le docteur Caillard transporta dans sa Simca les trois aviateurs vers une autre cache ; l'abbé Dutriaux ; Pierre Coulon, menuisier, cacha dans sa maison les quatre aviateurs réunis pendant une dizaine de jours ; la famille Dorez, la famille Duchateau les hébergèrent quinze jours durant avant leur transfert vers Paris. Tous ont pris le risque de leur sûreté, de celle de leur famille, pour aider ces aviateurs américains. Passibles d'être fusillés ou d'être déportés, exposant leurs proches ou le village aux représailles, ils permirent d'organiser l'évasion des pilotes. Plus d'un mois s'écoula entre le sauvetage des quatre Américains et leur départ en train pour Paris, pris en charge par les convoyeurs du réseau Shelburne*.

Le réseau leur fournit une cache, de faux papiers et des billets de train. Il les accompagna vers la Bretagne, à Saint-Brieuc et Plouagat. Ils retrouvèrent là six autres aviateurs américains, attendirent le message convenu de la BBC, partirent en direction de la plage Bonaparte près de Plouha, échappèrent à une patrouille allemande et purent enfin embarquer à bord d'une corvette de la Royal Navy pour gagner la côte anglaise.

Sur la plaque commémorative apposée dans le tunnel d'accès menant à la plage Bonaparte, on peut lire :

« Nous les quatre-vingt-quatorze aviateurs américains qui nous sommes embarqués pour l'Angleterre à partir de cette plage dans les nuits noires de 1944 disons à nos amis bretons du réseau Shelburne « Nous n'oublierons jamais » – US Air Forces Escape and Evasion Society – 1974. »

On y trouve également ce mot de Dwight D. Eisenhower, ancien commandant en chef des forces alliées et président des États-Unis de 1953 à 1961 :

« Il est facile de se rendre compte de la qualité exceptionnelle du courage montré par de dévoués citoyens français qui se sont chargés de venir en aide aux aviateurs alliés tombés sur le sol de France. Ils ont entrepris cette tâche délibérément et avec l'assurance qu'ils risquaient non seulement leurs propres vies mais aussi celles de tous ceux qui leur étaient chers². »

Pour aller plus loin

Dominique Lecomte, « *Tail End Charlie* » 8 février 1944 – *Fin de mission dans le ciel de Montdidier*, septembre 2011.

J.-F. Muracciole, *Histoire de la Résistance en France*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 4^e éd., 2003.

LE COLLABORATEUR

Ces « gens au village qui ne pensent pas comme nous » ou qui ont pu provoquer l'arrestation « de familles juives » (scène VIII) évoquent la figure menaçante du « collaborateur ». Collaborateur qui dénoncera l'institutrice dans la dernière scène.

Cette menace de dénonciation aux autorités allemandes ou vichystes pèse tout le long de la pièce et nourrit l'intrigue de *Mademoiselle Louise et l'Aviateur allié*. Elle est bien inspirée de faits historiques.

1 Dominique Lecomte, *op. cit.*, p. 43

2 Cité par Dominique Lecomte, *op. cit.*, p. 71.

En effet, si la collaboration avec l'occupant allemand n'a jamais été en France soutenue par l'immense majorité de la population, il n'en reste pas moins que de nombreux Français se sont « accommodés » de l'occupation et ont pu coopérer avec les Allemands, sans toutefois partager nécessairement les idées nazies. Une collaboration qui s'est faite souvent dans l'espoir de compensations éventuelles. Elle est cependant à distinguer de ce qu'on pourrait appeler une collaboration active qui partageait les idées des nazis et souhaitait la victoire de l'Allemagne.

La résistance en France a été minoritaire et personne ne le conteste. Mais dire que les Français ont donc été complices, lâches ou « attentistes » est parfaitement abusif. La question des comportements individuels ou collectifs des Français durant cette période sombre est complexe. Le « silence » d'une majorité n'est pas synonyme d'acceptation, de résignation ou d'« accommodation ». Pierre Laborie³ insiste sur les « stratégies de contournement » des Français et parle d'une « société de non-consentement ».

« Sifflets dans les cinémas, manifestations lors des obsèques d'un aviateur abattu, lacérations d'affiches, regards obstinément tournés, graffitis, participation au sauvetage d'enfants juifs... À titre individuel, les petits gestes ne sont pas résistance mais au niveau collectif ces gestes expriment la volonté de ne pas subir⁴. »

Pour aller plus loin

Rendez-vous de l'histoire de Blois, *débat* : « *La France sous l'occupation. Mémoires et idées reçues* » avec Pierre Laborie, François Marcot, Antoine Prost, Steffen Prauser.

Site internet Pour mémoire : « Les années noires 1940-1945 ».

LE SOLDAT ALLEMAND

Un *major* allemand qui vient interroger Mademoiselle Louise (scène III), des camions allemands à la sortie du village (scène IV), une patrouille (scène V), des Allemands qui fouillent les maisons... l'occupant allemand est en alerte après la destruction d'un avion américain dans le ciel du village. En effet, le mois de février 1944 est un moment où s'intensifie la guerre aérienne, où les tensions s'accroissent et où les mesures visant à traquer les résistants et à terroriser la population se multiplient.

Sur la réalité de l'occupation et le nombre de soldats allemands qui contrôlent le territoire français, le débat entre historiens est vif. Suivant les régions (la zone occupée, les zones spéciales au nord, sur le littoral, les différents districts), les missions affectées et la période à laquelle on se situe, la réalité n'est pas la même. Difficile donc d'avancer des chiffres. Une certitude cependant : le soldat allemand n'est pas omniprésent. Et la police française* a collaboré avec les services d'occupation dans la persécution et la répression de la Résistance.

Occupation : combien de soldats allemands ?

Ce débat divise depuis longtemps les historiens de Vichy. En effet la question de l'importance des troupes d'occupation allemandes en France est lourde d'implications : les Français ont-ils été confrontés à une force militaire numériquement faible et donc incapable d'imposer sa mainmise sans la collaboration de Vichy ? Ou bien l'occupant a-t-il réellement appuyé sa domination sur des effectifs importants et redoutables ? Certains accusent l'historien américain Robert O. Paxton⁵ de sous-estimer le nombre de soldats allemands présents en France entre 1940 et 1944, abîmant l'image du pays. C'est le cas de Pierre Laborie qui avance des chiffres différents : « En novembre 1942, l'occupation totale de la France fait remonter les effectifs globaux à plus de

3 *Le Chagrin et le Venin. La France sous l'occupation, mémoire et idées reçues*, Montrouge, Bayard, 2011.

4 Propos de Pierre Laborie lors du débat « La France sous l'occupation. Mémoires et idées reçues », Rendez-vous de l'histoire de Blois, 23 octobre 2011.

5 Robert Owen Paxton, *La France de Vichy, 1940-1944*, Paris, Seuil, 1999.

600 000 hommes, et au printemps 1944, le chiffre de 1 million de soldats allemands a été largement dépassé. Même si ces troupes ont pour mission de lutter contre un débarquement, leur présence a forcément un impact sur la Résistance ». Reste que 70 ans après les faits, ce débat sur la réalité de l'occupation heurte encore les consciences.

LES THÈMES

L'entrée par thème invite à élargir l'horizon historique des élèves.

Les pistes documentaires proposées permettent prioritairement d'engager un travail d'enquête consacré à « la Résistance » avec les rubriques sur : « Les femmes dans la Résistance », « L'aide aux personnes persécutées et pourchassées », « Le réseau Shelburne ». Elles permettent aussi un travail sur la collaboration, l'engagement américain et les arrestations et camps. Ces pistes constituent un complément à la découverte des personnages principaux de l'opéra.

En complément des références que l'on trouvera ci-après, il convient de mentionner le site consacré au « 70^e anniversaire de la libération de la France et de la victoire sur le nazisme » par le ministère de la Défense, secrétariat général pour l'administration, direction de la mémoire, du patrimoine et des archives.

LA RÉSISTANCE

Les rubriques proposées ne prétendent pas épuiser le sujet sur la résistance. Sont privilégiées les entrées qui pourraient répondre aux questions soulevées par l'intrigue de l'opéra *Mademoiselle Louise et l'Aviateur allié*.

La Lettre de la fondation de la Résistance est une ressource essentielle, facile d'accès. Elle sert de support à l'organisation du Concours national de la résistance et de la déportation (CNRD) qui a lieu chaque année.

Sur les femmes dans la Résistance :

- on trouvera sur le site du Sénat les enregistrements audio-vidéo du colloque consacré aux « Femmes dans la Résistance », le 27 mai 2014 (pour la journée nationale de la Résistance). Il donne accès à des témoignages précieux ;
- « Les Femmes dans la Résistance » de Jean-Marc Ricouard et Julien Cahon. Ressource disponible sur le site du Canopé de l'académie d'Amien.

Pour aller plus loin

Les Cahiers de l'IHTP, n° 31, « Identités féminines et violences politiques (1936-1946) », sous la direction de François Rouquet et Danièle Voldman qui proposent quelques articles sur le rôle des femmes dans la résistance.

Sur l'aide aux personnes persécutées et pourchassées :

- « L'aide aux personnes persécutées et pourchassées en France pendant la Seconde guerre mondiale : une forme de résistance », *La Lettre de la Fondation de la Résistance*, n° 51, décembre 2007.

Sur le réseau Shelburne :

- « Communiquer pour résister », dossier pédagogique et documentaire, région Bretagne, Concours national de la résistance et de la déportation 2012-2013, p. 7-9.
- « Lire un récit et découvrir un lieu de mémoire : l'exemple du réseau Shelburne », *La Lettre de la Fondation de la Résistance*, n° 76, mars 2014.

Sur l'organisation de la lutte (les mouvements, les réseaux, les maquis) :

- « Les mouvements de résistance », *La Lettre de la Fondation de la Résistance*, n° 75, décembre 2013.
- « Les réseaux », *La Lettre de la Fondation de la Résistance*, n° 76, mars 2014.
- Julien Blanc, « Le réseau du musée de l'Homme », *Les Chemins de la mémoire*, n° 207, juillet/août 2010, ministère de la Défense).
- « Les maquis », *La Lettre de la Fondation de la Résistance*, n° 72, mars 2013.

Sur la répression de la résistance :

- « La répression de la Résistance en France par les autorités d'occupation et le régime de Vichy », *La Lettre de la Fondation de la Résistance*, n° 62, septembre 2010.

Sur les mémoires de la résistance :

- « Mémoires de la résistance et de l'occupation », *La Lettre de la Fondation de la Résistance*, n° 66, septembre 2011.
- « Traces et mémoires de la Seconde Guerre mondiale dans le département de la Somme », *Textes et Documents sur la Somme*, n° 79.

Sur l'historiographie de la résistance :

- Les rendez-vous de l'histoire. *Débat : Où en est l'histoire de la Résistance ?* avec Claire Andrieu, Laurent Douzou, Jean-Marie Guillon, Pierre Laborie, François Marcot, Antoine Prost, octobre 2008.

Pour aller plus loin

- Jean-François Muracciole, *Histoire de la Résistance en France*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2003.
- Lucie Aubrac, *La Résistance expliquée à mes petits-enfants*, Paris, Seuil, 2000.

LA COLLABORATION

Sur les mémoires de la collaboration :

- Rendez-vous de l'histoire de Blois*, débat : « *La France sous l'occupation. Mémoires et idées reçues* » avec Pierre Laborie, François Marcot, Antoine Prost, Steffen Prauser.

L'ENGAGEMENT AMÉRICAIN

Sur l'engagement aérien de l'Army Air Force :

- Dominique Lecomte, « *Tail End Charlie* » 8 février 1944 - *Fin de mission dans le ciel de Montdidier*, septembre 2011.

Sur l'engagement américain en Europe et le débarquement allié de juin 1944 :

- site internet du mémorial de Caen : D-Day, l'Odyssée.*

ARRESTATIONS ET CAMPS

La répression de la Résistance fit des dizaines de milliers de prisonniers, de fusillés, de déportés parmi les résistants. Elle visa également à intimider et à frapper de terreur la population civile.

La mémoire nationale mais aussi les mémoires locales gardent le souvenir de ces arrestations et déportations.

Pour aller plus loin

- Germaine Tillion, *Ravensbrück*, Paris, Seuil, coll. « xx^e siècle », 1988.
- Simone Veil, *Une jeunesse au temps de la Shoah*, extraits d'*Une vie*, Paris, Le Livre de poche, coll. « Le Livre de poche », n° 31898, 2010.

G L O S S A I R E

Army Air Force : Armée de l'air des États-Unis d'Amérique. La « 8^e Air Force », à laquelle appartenait Lorenzi, fut spécialement constituée pour aller combattre contre l'Allemagne durant la Seconde Guerre mondiale. D'après *Tail End Charlie* de Dominique Lecomte, la 8^e Air Force comptait à la fin de l'année 1944 « plus de 200 000 hommes, dont 2 000 navigants, 2 000 bombardiers lourds, 1 000 appareils de chasse et des centaines de terrains équipés du matériel d'entretien nécessaire. Les bases des forteresses volantes poussèrent comme des champignons dans l'Est de l'Angleterre qui prit le nom de Little America ».

BBC : Le sigle désigne la British Broadcasting Corporation, dénomination officielle de la radio britannique. « Les fraises sont dans leur jus... », « Andromaque se parfume à la lavande... », « Clémentine peut se curer les dents... » sont autant de messages codés diffusés en langue française par la BBC (sur les programmes de Radio Londres) à destination de la Résistance intérieure française.

B-17 : Les Boeing B-17 sont les avions qui servirent durant la Seconde Guerre mondiale à la campagne de bombardement de l'Allemagne et des pays occupés. Ces forteresses volantes comptaient dix membres d'équipage. C'est l'avion sur lequel vola Robert O. Lorenzi.

CICR : le Comité international de la Croix-Rouge est la plus ancienne organisation humanitaire existante dont la mission s'énonce ainsi : « Organisation impartiale, neutre et indépendante, le Comité international de la Croix-Rouge a la mission exclusivement humanitaire de protéger la vie et la dignité des victimes de conflits armés et d'autres situations de violence, et de leur porter assistance. Le CICR s'efforce également de prévenir la souffrance par la promotion et le renforcement du droit et des principes humanitaires universels⁶. » Durant la Seconde Guerre mondiale, l'action de la Croix-Rouge est controversée. On lui reproche sa passivité et son aveuglement face aux barbaries nazies. Le CICR a reconnu depuis ses manquements passés et exprimé ses regrets.

Collaboration : Actions de ceux qui visent à favoriser l'occupation de leur pays par l'Allemagne nazie. En France, c'est le maréchal Pétain qui formule officiellement cette politique (11 octobre 1940). Il faut distinguer les collaborateurs (qui travaillent pour l'Allemagne par intérêt matériel), des collaborationnistes qui sont partisans de l'Allemagne par idéologie. La collaboration prend plusieurs formes : les rafles de Juifs par la police française, l'envoi de travailleurs français en Allemagne, la création de la Milice française, la collaboration économique, la collaboration artistique...

DCA : Défense contre les avions. Il s'agit d'un terme générique employé pour la lutte anti-aérienne. Il regroupe tous les moyens techniques visant à toucher un engin volant.

Déportation : Au cours de la Seconde Guerre mondiale, 90 000 résistants politiques, otages et victimes de représailles ont été déportés de France par les Allemands. Environ la moitié d'entre eux sont morts en déportation. Les résistants étaient envoyés notamment vers Auschwitz-Birkenau, Buchenwald, Dachau, Dora, Mauthausen, Natzweiler-Struthof, Ravensbrück, Oranienburg-Sachsenhausen. Cette déportation dite « de répression » ne doit pas être confondue avec celle dite « de persécution » visant plus de 76 000 Juifs en France.

État français : « Nous, Philippe Pétain, maréchal de France, vu la loi constitutionnelle du 10 juillet 1940, déclarons assumer les fonctions de chef de l'État français ». La formule choisie « Nous, Philippe Pétain », sans la mention « au nom du peuple français », signifiait que le Maréchal était devenu la seule source de légitimité. L'acte constitutionnel du 11 juillet 1940 renverse la République.

⁶ Extrait de l'énoncé de mission du [CICR](http://www.cicr.org).

Exode : Fuite des populations civiles devant l'avancée des troupes ennemies.

Flak : La Flak est l'abréviation de *die flakartillerie* : artillerie antiaérienne.

Gestapo : *Geheime Staatspolizei* ou « police secrète d'État » de l'Allemagne nazie qui fit régner la terreur en Allemagne ainsi que dans les pays occupés dont la France.

Maquis : Groupement vivant dans la clandestinité dans des régions d'accès difficiles comme les forêts et combattant les Allemands, les armes à la main. L'expression « prendre le maquis » signifie « entrer dans la Résistance ».

Milice : Au sens général, formation paramilitaire. Police parallèle et armée, fondée en 1943 dans la France de Vichy. Elle sert le gouvernement de Pétain avant d'offrir ses services aux Allemands. Elle est responsable de la chasse aux maquisards, résistants, réfractaires au STO, Juifs.

Nazisme : Le national-socialisme (en allemand : *Nationalsozialismus*), plus couramment désigné en français sous l'abréviation nazisme, est l'idéologie politique du parti national-socialiste des travailleurs allemands (NSDAP), parti politique fondé en Allemagne en 1920 et dirigé par Adolf Hitler.

Police française : L'Allemagne hitlérienne s'est servie de la police française pour faire régner l'ordre et réprimer les « terroristes » : communistes, gaullistes, francs-maçons, anarchistes et autres résistants. La collaboration de la police française, dans la zone occupée, a été décisive pour la mise en œuvre de la « solution finale » nazie. Elle s'est elle-même chargée du recensement des Juifs, de leur arrestation et de leur rassemblement dans les camps de concentration.

Radio Londres : Radio Londres est le nom donné aux programmes en langue française diffusés par la BBC durant la Seconde Guerre mondiale. Diffusée de juin 1940 à octobre 1944 dans le studio de la section française de la BBC, Radio Londres a pour but de dénoncer la propagande allemande et de contredire Radio Paris, radio parisienne de collaboration. Les programmes de Radio Londres se composent, en plus des six bulletins quotidiens d'informations françaises, de deux émissions : « Honneur et Patrie » sous la responsabilité de la France libre et « Les Français parlent aux Français » réalisées par le gouvernement britannique. « Yvonne pense souvent à l'heureuse occasion ! Je dis bien : Yvonne pense souvent à l'heureuse occasion ! » est un exemple de message de Radio Londres pour prévenir la Résistance intérieure d'une évasion le soir même sur la plage Bonaparte à Plouha.

Le Trividic Dominique-Martin, *Une héroïne de la Résistance Marie-Thérèse Le Calvez du réseau Shelburn* (éditions Ouest-France, 2002). Message cité dans le dossier pédagogique et documentaire de la région Bretagne pour le CNRD 2012-2013.

Radio Paris : Les autorités allemandes prirent en 1940 le contrôle de la première radio nationale d'avant-guerre, Radio Paris, pour s'assurer de la diffusion des émissions et messages de ce média de masse et convaincre les Français de collaborer. À partir de 1943, Radio Paris sera l'unique radio nationale française.

Réseau de la Résistance : Organisation clandestine de la Résistance se livrant principalement à des actions de sabotage, d'évasion, de contre-propagande ou de renseignement. La sécurité des membres est assurée par le secret et le cloisonnement. Chaque résistant doit en connaître le moins possible sur l'ensemble du réseau et sur les autres membres.

STO : Service du travail obligatoire.

TSF : Transmission sans fil.

Typhoïde : « Maladie morbide », la fièvre typhoïde se rencontre surtout dans des zones aux conditions d'hygiène précaires. La transmission peut être interhumaine par contact direct avec une personne infectée, ou indirect par consommation d'aliments contaminés par de l'eau souillée par des matières fécales. La maladie évolue classiquement en deux phases : la phase d'invasion (première semaine) associe une fièvre élevée (40 °C), des céphalées, une insomnie, des troubles digestifs, des nausées et des crampes abdominales avec constipation ou diarrhées. La phase d'état (deuxième semaine) associe une fièvre qui se maintient entre 39° et 40 °C et l'émission de selles diarrhéiques. Un état somnolent apparaît et évolue vers une prostration dans les formes graves.

Vichy : En juillet 1940, l'« État français » remplace la République. Les pleins pouvoirs sont confiés au maréchal Pétain qui installe son gouvernement en zone libre à Vichy, d'où le nom donné à ce régime : régime de Vichy.

COMMENT CONSTITUER UN PROGRAMME DE SALLE ?

Un programme de salle apporte aux spectateurs une aide à la compréhension de l'œuvre et des suppléments sur son contexte de création. Tout comme les invitations et les affiches qui annoncent le spectacle, il peut être réalisé et illustré par les élèves. Il indique, bien sûr, le titre et les auteurs de l'œuvre, le lieu, la date et le nom des interprètes du concert. On peut également y faire figurer :

- le prologue ;
- un texte qui présente l'œuvre ;
- les notices biographiques du librettiste et du compositeur ;
- le livret (ou un résumé de chaque scène écrit par les élèves).

SÉLECTION DE LITTÉRATURE JEUNESSE

Une sélection opérée par Françoise Lagarde.

Les livres ou albums ci-dessous ont été sélectionnés pour leur pertinence par rapport au sujet de l'opéra *Mademoiselle Louise et l'Aviateur allié*. On trouvera sur le site *Histoire d'en lire*, consacré aux ouvrages de littérature de jeunesse qui ont une dimension historique, une description détaillée de chacun d'eux ainsi qu'une liste exhaustive d'ouvrages sur la période de la Seconde Guerre mondiale.

DAENINCKX Didier, *Les Trois secrets d'Alexandra*, vol. I, *Il faut désobéir 1940-1944, la France sous Vichy*, Paris, Rue du Monde, coll. « Histoire d'histoire », 2004.

DAENINCKX Didier, *Les Trois secrets d'Alexandra*, vol. II, *Un violon dans la nuit : la mémoire des camps*, Paris, Rue du Monde, coll. « Histoire d'histoire », 2004.

DAENINCKX Didier, *Les Trois secrets d'Alexandra*, vol. III, *Viva la liberté ! 1939 à 1945, la Résistance*, Paris, Rue du Monde, coll. « Histoire d'histoire », 2004.

Une fresque dont le premier titre *Il faut désobéir* fait tout à fait écho aux propos des élèves dans le chant III de l'opéra. Les encarts documentaires propres à cette collection présentent des documents d'époque.

CAUSSE Rolande, *Rouge braise*, Paris, Gallimard jeunesse, coll. « Folio junior », n° 303, 2007.

Une enfant mêlée à la Résistance dans un village de Bourgogne. Il y a beaucoup de similitudes avec l'histoire de *Mademoiselle Louise*...

MORPURGO Michael, Anya, Paris, Gallimard jeunesse, coll. « Folio junior », n° 1064, 2009.
Récit sur la solidarité avec des enfants juifs dans un village des Pyrénées. Un récit émouvant. À partir de 9 ans.

MATAS Carol, *Une lumière dans la nuit, les enfants du Chambon*, Paris, Hachette jeunesse, coll. « Le livre de poche. Jeunesse. Mon bel oranger », n° 803, 1999.
En octobre 1940, Anna, 14 ans, voit arrêter sa famille par la Gestapo. Grâce à une organisation juive, elle trouve refuge au Chambon-sur-Lignon avec d'autres enfants. Un récit émouvant et bien documenté sur le combat d'un village pour sauver des enfants juifs.

FILMOGRAPHIE

Sélection de films sur le thème de la solidarité ou de la révolte pendant la période de l'occupation.

Liberté, un film français de Tony Gatlif avec Marc Lavoine, Marie-Josée Croze et James Thierrée, 2010.
Face aux règlements iniques mis en place par Vichy et par l'armée de l'occupation, une institutrice et le maire de son village viennent en aide à des familles de gitans qui sont venues faire les vendanges dans le pays.

Monsieur Batignole, un film français de Gérard Jugnot, 2001.
L'évolution de Monsieur Batignole, boucher charcutier à Paris qui, tout d'abord enclin à l'indifférence, finit par sauver des enfants juifs pendant la guerre.

Au revoir les enfants, un film français de Louis Malle, 1987.
Dans un internat pendant la Seconde Guerre mondiale, l'amitié de deux jeunes adolescents dont l'un se révélera être un enfant juif caché par le père Jean, résistant clandestin. Le film se termine de manière tragique. Suite à une dénonciation, le père Jean et les trois enfants juifs qu'il avait cachés dans le collège sont arrêtés par la Gestapo. Le film est inspiré de personnages et de faits réels.

Voir le dossier pédagogique consacré à cette œuvre sur le site [Mag.Film](#).

Le Roi et l'Oiseau, un dessin animé de Paul Grimault sur des textes de Jacques Prévert, 1979.
Inspiré du conte *La bergère et le Ramoneur* d'Andersen. Véritable allégorie politique, ce film fustige l'oppression des despotes. La rébellion traduit le refus d'obéissance à une autorité jugée illégitime. Le film figure au catalogue du dispositif école et cinéma.

Un sac de billes, un film français réalisé par Jacques Doillon d'après le roman de Joseph Joffo, 1975.
D'après le récit autobiographique de Joseph Joffo, les tribulations de deux enfants juifs qui ont dû fuir Paris sous l'occupation.

Le Vieil Homme et l'Enfant, un film français coécrit et réalisé par Claude Berri, 1966.
Le petit Claude est envoyé à la campagne pour le mettre à l'abri des lois raciales. Le film raconte les liens qui se tissent entre l'enfant et « Pépé » (Michel Simon), ancien poilu, anticlérical et farouchement antisémite... Le film, en partie autobiographique, s'inspire d'un épisode de l'enfance de Claude Berri. Voir le dossier pédagogique consacré à cette œuvre sur le site [Mag.Film](#).

La Grande Vadrouille, un film français de Gérard Oury avec Bourvil et Louis de Funès, 1966.
Le film raconte, sur le ton de la comédie, les déboires des Français face aux Allemands sous l'occupation. En 1942, un avion anglais est abattu par les Allemands au-dessus de Paris. Les trois pilotes sautent en parachute et atterrissent dans différents endroits de la capitale. Ils sont aidés par deux civils français, un chef d'orchestre et un peintre en bâtiment qui acceptent de les mener en zone libre. Ils deviennent ainsi, malgré eux, acteurs de la Résistance.